

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil seize

Le 16 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2016

PRESENTS : MME PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –

SUTRE

EXCUSÉS : MMES BOULAI – GAILHOUSTET – MOUNIER – SAVIN

M ESTIENNE – FAURE

POUVOIRS :

MME BOULAI a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M SUTRE

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M DESCLIDES a été nommé secrétaire de séance

2016-09-06 D**Objet : Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 9h**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 25 mars 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet suite au départ à la retraite d'un agent.

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent en contrat CUI-CAE a été recruté afin de répondre au souhait de la collectivité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à partir du 1^{er} septembre 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Fait à Jauldes, le 19 septembre 2016

Le Maire
Eric SAVIN